

<https://rpvconseil.com/spip.php?article1019>



Mise à jour au 1er novembre 2024 des données paramétriques fixées en fonction du SMIC



- Sur le web - Flux rss en copie -

Publication date: lundi 28 octobre 2024

Copyright © cabinet rpv conseil

- Tous droits réservés

Le Gouvernement a annoncé une revalorisation anticipée du SMIC de 2 % applicable à compter du 1er novembre 2024.